

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 septembre 2015 et a débattu des sujets suivants :

Avis sur une enquête publique de La Sône : Le Maire présente le dossier d'enquête publique de La Sône concernant l'exploitation des carrières. L'éloignement et les activités de cette carrière n'impactent pas directement la commune de St Bonnet de Chavagne. De ce fait, le Conseil Municipal décide de ne pas donner d'avis.

Suivi des travaux : Le SEDI a déposé un dossier en Mairie pour la suppression et le remplacement de fils électriques nus sur le quartier des Gonnots. Le coût s'élève à 15 000 € financé en totalité par le SEDI.

Les travaux d'entretien des routes ont été effectués. L'entreprise Chambard a épandu 21 tonnes d'émulsion pour réparer environ 50% des routes communales et pour un montant de 25 000 €. La 2ème partie sera traitée l'an prochain. Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter la ligne budgétaire pour l'entretien des routes de 10000 € pour refaire le profilage du chemin de l'Arthaudière et la route du Furan.

La Régie d'Electricité de Saint Marcellin sera sollicitée pour effectuer un devis pour le changement des ampoules des lampadaires défectueuses.

Un nouveau décret fixant les normes et le délai de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux impose de revoir fiche par fiche les travaux à prévoir. Un cabinet d'étude spécialisé a repris le dossier et après avoir étudié l'accessibilité de chaque édifice de la commune, doit proposer un programme de travaux et ou une demande de dérogation. Ce dossier est présenté en commission départementale pour validation.

Des travaux seront à effectuer dans les lieux publics suite au passage du bureau de contrôle et de sécurité. Le Maire a proposé au Conseil Municipal de missionner un maître d'ouvrage pour analyser, préparer et suivre la réalisation de tous ces petits travaux de mise aux normes et d'accessibilité. Cette proposition a été entérinée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Point financier : Les postes des sections de fonctionnement et d'investissement ont été parcourus. Les dépenses et les recettes sont fidèles au budget primitif. La modification proposée et qui a été adoptée est l'augmentation de la ligne sur l'entretien des voiries de 10000€ compensée par la baisse de la ligne des immobilisations en cours sur les constructions.

Actualités intercommunales : Le Maire a donné des informations sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Sans opposition, les compétences de l'urbanisme seraient transférées aux Communautés de Communes en mai 2017.

Le Maire a exposé au Conseil Municipal la difficulté que rencontre la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin pour encaisser les montants facturés pour les ordures ménagères. En effet, le montant des impayés est de l'ordre de 500.000 euros. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le retour au paiement par la taxe foncière des ordures ménagères.

La Communauté de Communes du Pays de St Marcellin a proposé d'effectuer des achats groupés de fournitures de bureau. La commune de St Bonnet de Chavagne sélectionnera certaines fournitures comme les ramettes de papier pour participer à cette commande groupée.

Questions diverses : Le Maire informe le Conseil Municipal que la cabine téléphonique publique sera enlevée par les Telecom prochainement.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la signature d'une convention pour l'utilisation d'un site internet pour effectuer le suivi des logements locatifs communaux et la consultation des demandeurs.